

le, rue de Gruyères.

ctions

magasin dans la re.

CHIMIQUES

Bâle, Service prompt et sœurs Peyraud.

testations

me Backhaus, et au lait

usanne: préparé d'après le pro-

Prof. Dr. Rapin.

ent et or.

MORAT

liqueurs fines.

ins d'Arbois.

cent. le litre.

es.

ciements pour les bons soins

envoi

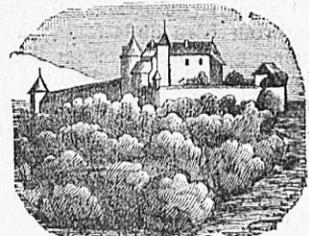
EMÈRE QUALITÉ

- ert Santos Fr. 5.-
Campinos 5.50
mpinos choisi 6.50
mpinos très fin, perlé 7.50
va Liberia 7.50
on-a-Rice très fin, perlé 8.50
va très fin, perlé 9.50
ux doux et secs 3.40
ce douces 4.20
fines sèches 6.-
châtaignes 3.40
ancs fins 2.80
ad Staub, Baar (Zoug).

CHOCOLAT SUCHARD AO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT. Emile Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse... 1 an, Fr. 4 50; 6 mois, 2 50; Etranger... 1 an, Fr. 6 -; 6 mois, 5 -; payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 4<sup>55</sup> 8<sup>40</sup> - Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>37</sup> 4<sup>53</sup> 7<sup>28</sup> 10<sup>52</sup>

Prix des annonces et réclames: Annonces: Canton, 10c., Suisse, 15c.; Etranger, 20c. la ligne ou son espace. Réclames: 80 c. la ligne. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 8 septembre 1899.

Pourquoi le taux de l'intérêt s'élève.

Le taux de l'intérêt est déterminé à chaque instant par deux facteurs: d'un côté, l'abondance des capitaux disponibles, c'est-à-dire de l'épargne, qui constitue l'offre; d'un autre côté, le débouché ouvert aux capitaux et la production même de ces capitaux, qui constitue la demande. Il n'y a pas de raison de croire que la formation de nouveaux capitaux par l'épargne ait diminué depuis quelques années, quoique peut-être la nouvelle génération soit un peu moins économe et épargnante que les générations qui l'ont précédée; mais on peut admettre que la différence n'est pas bien sensible; par conséquent, on peut considérer que l'offre des capitaux ne s'est pas réduite; ce n'est pas de ce côté, semble-t-il, qu'il faut chercher la cause du relèvement, jusqu'ici assez léger, du taux de l'intérêt que l'on constate depuis dix-huit mois.

C'est la demande des capitaux qui s'est amplement développée, et la productivité de ces capitaux qui s'est accrue, grâce à plus d'activité des industries anciennes, à l'apparition de nouvelles industries très rémunératrices et à l'ouverture de nouveaux débouchés.

La période de 1889 à 1896 ou 1897 a été, dans l'histoire économique du monde, une période assez terne. Le grand facteur de la transformation économique du dix-neuvième siècle, la vapeur, avait produit à peu près tout ce qu'on pouvait attendre d'elle dans les pays d'ancienne civilisation; on ne construisait plus dans ces contrées que de petits chemins de fer vicinaux, généralement improductifs. Le commerce universel, mondial, comme disent les Allemands, avait reçu un terrible coup de la chute de la maison Baring, la plus grande maison de banque du monde, et de la catastrophe de la république Argentine, de l'Uruguay et plus tard du Brésil. Le prix de toutes les marchandises était en baisse constante.

Bref, de 1889 à 1895 ou 1896, le monde vivait, sans activité, sans créations industrielles nouvelles, du moins de grande importance. Le débouché pour les capitaux qui se formaient était donc étroit, et, les affaires n'étant pas rémunératrices, la possibilité de largement rémunérer ces capitaux

avait disparu. Aussi, l'on se précipitait sur les fonds d'Etat et sur les obligations des grandes compagnies, on les portait à des cours qu'on n'avait jamais vus auparavant.

La situation depuis 1896 ou 1897, et surtout depuis un an, est devenue tout autre. Les effets de la chute de la maison Baring ont disparu; l'Amérique latine s'est réveillée; les Etats-Unis, à la suite d'une série d'excellentes récoltes, ont joui d'une prospérité merveilleuse; des débouchés nouveaux se sont ouverts: l'Afrique du Sud; la Chine, pour laquelle on a emprunté déjà bien près d'un milliard sous des formes diverses; les colonies variées des peuples européens, que l'on commence à outiller. Une nouvelle industrie surtout, si elle est déjà de date ancienne quant à ses commencements, s'est montrée tout à coup très envahissante et très productive dans des domaines divers: l'électricité. Enfin, les prix d'un grand nombre de marchandises ont remonté; le commerce a besoin de plus de capitaux pour faire face à ces prix accrus.

Nous sommes donc entrés dans une nouvelle ère d'activité qui présente quelque analogie avec celle de 1840 à 1865; nous ne voulons pas dire qu'elle durera autant ou qu'elle aura la même intensité. Voilà la vraie cause de la hausse récente du taux de l'intérêt et, par conséquent, de la baisse du cours des valeurs à revenu fixe, car les deux phénomènes se tiennent.

En Angleterre, dans le premier semestre de 1899, les émissions de valeurs mobilières nouvelles ont atteint 82 millions de livres sterling, soit 2200 millions de francs contre 52 millions de livres sterling seulement (1300 millions de francs) dans le même semestre de 1895. Pendant le seul premier semestre de 1899, les admissions à la cote de la Bourse de New-York ont monté à 1064 millions de dollars, soit 5320 millions de francs. En Allemagne, dans le même semestre, il a été créé pour 1473 millions de marks, environ 1720 millions de francs, de valeurs nouvelles. Nous empruntons ces chiffres à la Gazette de Francfort. Il y a trois ou quatre ans, les émissions étaient beaucoup moins considérables et, au lieu de porter sur des valeurs industrielles, elles consistaient surtout en emprunts d'Etat destinés à des conversions de titres.

Les capitaux sont donc très demandés à l'heure actuelle dans l'ensemble du marché et la tentative de bien les rémunérer apparaît comme plus grande

que dans les dernières années. Cela ne veut, certes, pas dire qu'il n'y a pas de l'excès dans le mouvement actuel de spéculation; cet excès, sur certains points, est évident. PAUL LEROY-BEAULIEU.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Manœuvres d'automne du 1<sup>er</sup> corps d'armée, 1899. — Voici les missions étrangères qui assisteront aux manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée:

Allemagne: le colonel comte de Wartenbourg; le lieutenant-colonel d'Oven; le capitaine baron de Beaulieu-Marconnay, attaché militaire à Berne, tous trois appartenant au grand état-major.

Autriche: le lieutenant-colonel d'état-major baron Kuhn de Kühnfeld.

Italie: le lieutenant-colonel Gazolla.

Russie: le major-général baron de Rosen, attaché militaire à Berne.

France: le général Delanne, sous-chef de l'état-major, le commandant de Keraon, attaché à l'état-major général et le colonel du Moriez, attaché militaire à Berne.

Angleterre: le lieutenant colonel Douglas-Dawson, attaché militaire à Berne, et le lieutenant-colonel Byron, commandant d'artillerie.

Mardi matin, les bataillons de la II<sup>me</sup> division, 13 (Genève), 14, 15, 16, 17 et 18 (Fribourg et Neuchâtel), ainsi que le bataillon 2 de carabiniers ont fait la petite guerre à la Côte-aux-Fées.

A cinq heures, les braves soldats ont défilé crânement le long du beau village de Fleurier pour se diriger sur Motiers, Couvet et Travers.

Aujourd'hui, vendredi, s'engagent les manœuvres de division contre division. On indique comme terrain probable des premiers engagements le secteur compris entre les localités de Saint-Jean (embouchure de la Thièle), d'Anet et de Chiètres.

On signale un accident de la Vraconne (Sainte-Croix). En arrivant à cet endroit, un soldat fribourgeois est tombé mort. Son corps a été dirigé sur son lieu d'origine.

Autre accident à Neuchâtel, où le cheval d'un capitaine médecin attaché au train s'est effrayé à l'approche du tram et a renversé son cavalier. On craint des lésions internes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

FRANÇOUIL

PAR JEAN-BERNARD

Avec ça pas fier, et rien à lui reprocher sous le rapport des jeunessees. Quand il en rencontrait quelqu'une dans les champs, ce n'est pas lui qui aurait pu accuser de la mal conseiller. Ah! jour de Dieu, non! Il vous lui parlait doucement, en lui donnant de bonnes paroles, en vrai père, quoi.

Et s'il arrivait à quelqu'une de chez nous de commettre une faute, ça se voit tous les jours, vous savez, surtout dans nos montagnes où les chemins sont glissants, l'herbe haute et les gars entreprenants: alors, il vous allait vite guérir l'enjôleur, et manœuvrait de telle sorte que le mariage était bâclé, la faute réparée quand on procédait au baptême.

Il appelait ça: le train express. Quand il apercevait une de ces écervelées toujours prêtes à s'en laisser conter, il lui criait:

— Eh, là-bas? la dégonrdie, ta coiffe me paraît prête à s'envoler au premier coup de vent. Fais attention de ne pas prendre un billet de première pour l'express.

On ne connaissait pas de pareil pour rendre service.

Un orage venait-il à éclater pendant que les gerbes étaient encore sur l'aire: vite, notre brave curé d'accou-

rir, de relever sa soutane, de mettre la main à la fourche, à la pelle et au rateau, pour vous aider à empiler le grain en meule. Puis il vous disait avec un rire ben enfant qui illuminait tout son visage:

— A présent, les amis, vous allez m'offrir un verre du clair et pour la peine.

Et on trinquait à la santé des journées meilleures, la sueur au front.

Ce n'est pas lui qui vous ennuyait non plus par de longs prêches; depuis son dernier sermon de Toulouse, il se contentait de vous lire l'évangile sans plus, sans commentaires et sans phrases, et c'était bien assez. Puis, pas tracassier, vous pensez bien; quand nos filles et nos garçons voulaient danser, il laissait aller les violons.

— Bah! faisait-il, on ne se damne pas pour remuer un peu les bras et les jambes; quand ils auront mon âge, ils n'en feront certes pas autant.

Bref, nous l'adorions, notre curé, et nous nous serions faits hâcher en morceaux pour lui.

Anssi, quand il recueillait la petite abandonnée, cela n'étonna personne et tout le monde l'en aimait davantage.

Le premier soin de l'abbé Sylvain fut de trouver un nom pour la nouvelle venue dans le village; une vieille paysanne, datant d'avant la Révolution — la grande — venait de trépasser: elle s'appelait François; le curé donna donc à la petite ce nom disponible; puis il s'occupa de lui constituer des papiers, arrangeant cela avec le maire de chez nous.

Comme il n'y avait pas moyen de lui trouver une nourrice dans le pays, M. le curé acheta une chèvre; la mioche

se suspendit aux mamelles comme Pierre le Fourrageur après ses cloches les jours de fête commandée, tant et si bien qu'elle devint superbe et poussa à vue d'œil. Mais une gamine dans un presbytère, avec une servante aussi antique qu'Elisabeth, n'était pas facile à garder; aussi l'abbé Sylvain songea-t-il à la placer dans une famille de la paroisse, et son choix tomba sur Jacques Estivandier, passant à bon droit pour une des honnêtes de la commune.

Jacques était un de ces solides travailleurs qui s'attachent les poignets à la besogne du matin au soir: marié à une sienne cousine, une vaillante aussi, ne boude pas à l'ouvrage. Tous deux entouraient de soins la mère de Jacques, une femme de cœur restée veuve à vingt ans, et sur le compte de laquelle il n'y avait jamais eu ça à dire. Elle était encore ingambe et vous abattait sa journée tout comme une autre, la bonne des meilleures, la Jeanne-Marie Laconrière. Quand François fut confié aux Estivandiers, la Jeanne-Marie s'occupait de garder, soir et matin, son petit-fils, Pierre, un bambin de trois ans passés, qui vous galopait déjà jusqu'à laisser les jambes de la vieille grand-mère Bonnéclet, de son nom de fille, qu'elle avait conservé, et le curé, lorsqu'il la rencontrait, ne manquait jamais de lui lancer un joyeux: « Bonjour, la mère Bonnéclet... de rire! »

Le ménage, composé de Jacques, sa femme, la grand-mère et Pierre, vivait heureux quand l'abbé Sylvain lui confia François. Chacun travaillait la petite propriété d'une dizaine d'arpents sur lesquels paissaient quatre vaches, cinquante moutons et quelques poules fournissant du lait, du beurre et des œufs, formant la fortune de cette

Un soldat du bataillon 6 a été relevé mercredi matin au bord de la route où il était tombé, en proie à une crise nerveuse; il est mort peu après. Un soldat du bataillon 10 est mort également mercredi matin des suites d'une congestion cérébrale. A Grolley, pendant la manœuvre, un canonnier s'est cassé la jambe.

**Obsèques de M. de Montholon.** — Les obsèques du comte de Montholon, ambassadeur de France, ont été parmi les plus imposantes qu'ait vu la ville fédérale.

Dès 10 1/2 h., mercredi matin, des voitures amenaient à la Favorite les invités, les membres du corps diplomatique, les autorités fédérales, cantonales et municipales.

Les troupes avaient pris position sur le Falkenplatz. Une compagnie de carabiniers, rangée devant le perron de la Favorite, rendait les honneurs aux arrivants.

Le cortège a quitté la Favorite avec un léger retard. Le corps de M. Montholon sera inhumé dans le caveau de sa famille, à Bouray, près Paris.

**Assurances et finances.** — On assure que la commission financière a acquis la conviction que les assurances fédérales pourraient être mises en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1903, sans qu'il soit nécessaire d'introduire un nouveau monopole ou de restreindre des dépenses utiles.

**Fièvre aphteuse.** — La fièvre aphteuse est en augmentation dans la deuxième quinzaine d'août de 28 étables et de 19 pâturages, avec 534 pièces de gros bétail et 42 pièces de petit bétail. A la fin août, il y avait encore 47 étables et 58 pâturages infectés ou suspects (sur lesquels 43 étables et 48 pâturages dans le seul canton de Vaud), avec un total de 349 pièces de gros bétail et 478 pièces de petit bétail.

**Berne.** — Un vélocipédiste venant du Locle s'est tué en descendant dans les gorges du Taubenloch près Bienna. Dans un contour, il s'est assommé contre le parapet de la route.

**Vaud.** — Le quai de Clarens s'est effondré lundi soir sur une assez grande longueur, entraînant 4 ou 5 arbres dans le lac. L'accident s'est produit au passage du dernier bateau, un peu après 7 1/2 h., et au même endroit que l'année dernière, à proximité de la pension Verte-Rive.

Cinq ouvriers mineurs, occupés par la Confédération, au fort de Savatan, à faire sauter un rocher au moyen de la dynamite, ont été victimes d'un grave accident. Un bloc s'est détaché subitement et est tombé sur les ouvriers. L'un d'eux, nommé Contat, de Martigny, a été tué sur le coup; les quatre autres ont été blessés, l'un très grièvement.

Mercredi après midi, un ouvrier de la compagnie électrique Vevey-Montreux, occupé à peindre un poteau, a touché une conduite électrique; la commotion a précipité sur le trottoir le malheureux qui a été tué sur le coup.

Dimanche, un cycliste borgne, un peu sourd, descendait de Jougue sur Vallorbe, lorsque, à l'entrée des Pavins, petit hameau près de la frontière, il renversa un Italien nommé Borsetto, avec une violence telle que le malheureux perdit immédiatement connaissance. Transporté à son domicile, la victime, qui avait des lésions internes, mourut

la famille à qui tout souriait, aimée de tous, le méritant.

Tout d'abord, quand le curé proposa à Jacques de prendre Françoise chez lui, Estivandier refusa; mais l'abbé Sylvain insista, proposa de payer une petite pension tous les ans, et Jacques finit par céder; la vieille Bonnéclat la trouvait si mignonne, si gentille! le gendre n'opposa plus de résistance. La Jeanne-Marie lui représenta qu'en somme elle n'aurait pas beaucoup plus de travail pour surveiller Françoise que Pierre, et comme, après tout, le curé s'engageait à payer une petite rente, à fournir une nourrice corne, ce serait toujours autant de gagné.

Un mois après, ce fut une tout autre affaire; Françoise se montrait si gracieuse, avec des mines si gaies, que tout le monde en raffolait, et personne n'aurait pu s'en passer. Si le curé voulait tracaesser la vieille ménine, il lui racontait, avec un grand sérieux, qu'il se pouvait bien faire qu'un jour ou l'autre, la mère, la dame à la robe de soie lilas, revint pour réclamer l'enfant. La Jeanne-Marie s'emportait alors. De quel droit cette femme reprendrait-elle cette fille autrefois par elle abandonnée dans une petite église de campagne; où était d'ailleurs la preuve que cette enfant fut la sienne? Donc la Françoise appartenait bien aux Estivandiers, et ils la garderaient quand même.

D'un autre côté, Pierre prenait goût à s'amuser avec sa nouvelle compagne; il lui embrassait ses petites joues roses; se montrait-il indocile, sa grand'mère le menaçait de rapporter la petite au presbytère, et immédiatement le bambin devenait sérieux comme un pape, ne bougeant plus de toute la journée.

L'arrivée de Françoise semblait porter bonheur aux

le lendemain matin après une nuit d'horribles souffrances.

## ÉTRANGER

**France. — Procès de Rennes.** — Une audience à huis clos a eu lieu mardi de 6 h. 30 à 7 h. 45. L'audience publique est ouverte à 8 heures devant une salle comble.

M<sup>o</sup> Labori dépose ses conclusions, par lesquelles il demande: « Attendu qu'il suit de la déposition de M. Cernuschi que la communication au conseil des documents énumérés au bordereau serait de nature à établir d'une façon éclatante l'innocence de Dreyfus: le gouvernement soit invité à demander aux gouvernements intéressés remise des documents énumérés au bordereau. »

M<sup>o</sup> Labori n'entend pas développer ses conclusions, qui se suffisent à elles-mêmes, dit-il. Mais il doit aviser le conseil qu'il a fait adresser une citation au colonel Schwarzkoppen et au colonel Panizzardi.

Ce sont des circonstances absolument exceptionnelles qui obligent la défense à faire appel au témoignage de deux officiers étrangers. Cette demande est d'ailleurs conforme aux précédents et ne peut troubler personne.

Ces citations seront adressées au ministère de la guerre, qui les remettra au ministère des affaires étrangères. M. Delcassé les confiera aux ambassadeurs de France à Berlin et à Rome, qui feront le nécessaire. Les colonels de Schwarzkoppen et Panizzardi pourront comparaître en personne ou déposer devant un magistrat de leur pays, qui fera parvenir leur déposition au conseil par voie diplomatique. L'audition de ces témoins, de quelque façon qu'elle se fasse, prolongera les audiences du conseil au moins d'une semaine.

En vue de manifestations possibles à la fin du procès, le gouvernement a fait venir les troupes en manœuvres aux environs de Rennes; le 47<sup>e</sup> de ligne en garnison à St-Malo est campé à St-Grégoire; le 70<sup>e</sup> en garnison à Vitré est campé à Château-Giron; le 24<sup>e</sup> dragons venu de Dinan se trouve à Mordalles; le 13<sup>e</sup> hussards est également dans les environs.

Les nombreux incidents de lundi et mardi, notamment de Cernuschi et l'annonce que le nouveau dossier du ministère de la guerre va être versé aux débats, font reculer de plusieurs jours la fin du procès. Il ne faut pas s'attendre à avoir le jugement avant mardi ou mercredi de la semaine prochaine, si cette époque n'est pas dépassée.

M<sup>o</sup> Labori a télégraphié à l'empereur Guillaume et au roi d'Italie, les priant au nom de l'humanité de bien vouloir autoriser Schwarzkoppen et Panizzardi à venir déposer à Rennes, ou, à ce défaut, à se laisser interroger par une commission rogatoire et à verser au débat les pièces mentionnées au bordereau.

D'après le *Figaro*, Panizzardi a télégraphié qu'il irait à Rennes si l'autorité supérieure le lui ordonnait.

Le *Petit Bleu* dit que M. Gibbon, journaliste anglais, est arrivé à Rennes, apportant de la part d'Esterhazy un bordereau semblable à celui de 1894 et écrit par Esterhazy. Plusieurs certificats légalisés accompagnent cette pièce et seront remis au conseil de guerre.

A l'ouverture de l'audience d'hier, M<sup>o</sup> Labori annonce que, pour des raisons d'ordre public,

Estivandiers; les veaux se vendirent, cette année, à un prix inconnu jusque-là aux marchés de Saint-Gaudens; les blés atteignirent le maximum, le beurre s'enlevait, et les poules étaient grasses comme des oies. Aussi quand, à la Saint-Roch, Jacques conduisit ses bestiaux: vaches, brebis et chèvres, devant la porte de l'église, comme tous les autres fermiers, pour les faire bénir, suivant la coutume datant de mille ans et plus, l'abbé Sylvain lui dit à haute voix, de façon à ce que tout le monde l'entendit bien: — Oh! toi, mon garçon, mon coup d'asperger ne donnera pas une once de graisse de plus à tes vaches ou une livre de laine à tes agnelles; les braves gens comme toi s'attirent les bénédictions par leur bonne conduite, leurs bonnes actions, et l'eau bénite n'y ajoute rien.

V

1870

La famille des Estivandiers vivait dans cette douce joie quand éclata 1870.

En apprenant nos désastres, Jacques, âgé de trente-huit ans sonnés, ayant donc de beaucoup dépassé la limite de la conscription, se souvint qu'il avait été soldat et s'engagea.

Tandis qu'à Toulouse, comme malheureusement en beaucoup d'autres endroits, tant au Nord qu'au Midi, on voyait le régiment des francs-fleurs grossir de jour en jour, tandis que des notaires, des avocats, de gros propriétaires et jusqu'à des chanteurs célèbres, se réfugiaient dans les bureaux des préfectures, se mettant à l'abri des balles prussiennes derrière des monceaux de papiers, Jacques, lui, sentit son cœur de montagnard se soulever d'indigna-

Schwarzkoppen et Panizzardi soient entendus par cette voix.

Le commandant Carrière et M. Paléologue ne s'y opposent pas.

Le colonel Jouaust dit qu'il ne croit pas devoir faire droit à la demande de M<sup>o</sup> Labori.

M<sup>o</sup> Labori dépose alors des conclusions dans lesquelles il énumère les points sur lesquels les anciens attachés militaires auraient à être entendus.

On entend ensuite quelques témoins, puis le conseil se déclare, à l'unanimité, incompétent pour faire interroger MM. Schwarzkoppen et Panizzardi par une commission rogatoire.

Le colonel Jouaust, seul compétent, maintient son refus.

Le rapport adressé par le procureur général au garde des sceaux en vue de la convocation de la Haute Cour dit que dans l'instruction ouverte contre Paul Déroulède, Marcel Habert, Guérin et consorts, il a révélé deux inculpations:

1<sup>o</sup> Inculpation de complot suivi d'actes commis ou préparés pour en obtenir l'exécution;

2<sup>o</sup> Attentat manifesté par des actes d'exécution qui n'ont manqué que par des circonstances indépendantes de la volonté de leurs auteurs.

Les actes de rébellion de Guérin se rattachent par connexité au complot et à la tentative de complot.

D'après l'*Eclair*, il y aurait 30 inculpés. Le *Matin* donne les noms de 44 accusés.

La séance de la Haute Cour du 18 septembre sera une simple formalité.

La Haute Cour décidera s'il y a lieu de renvoyer à une commission d'instruction le rapport du parquet concluant à des poursuites.

L'*Echo de Paris* ne croit pas que les débats viennent avant novembre ou décembre.

**Coutumes barbares.** — La deuxième grande course de taureaux de la saison a eu lieu, dimanche, à Bayonne. Plus de 10,000 personnes y assistaient. Il était venu des voyageurs d'Espagne, de Toulouse, de Bordeaux.

La course était présidée par le marquis de San-Carlos, grand d'Espagne, qui avait à ses côtés le maire et les adjoints de Bayonne, des sénateurs et des députés du département.

Au programme étaient inscrits les deux matadors Guerrita et Reverte avec six taureaux andalous.

Guerrita a tué cinq taureaux. Au deuxième taureau, Reverte, qui, à la sonnerie de la mort, venait de donner son coup d'épée, a eu l'imprudence de mettre un genou à terre pour défier sa victime, mortellement blessée. L'animal se releva subitement et donna à Reverte un coup de corne tellement violent dans la cuisse que le matador fut projeté en l'air.

L'artère fut coupée et le blessé perdait son sang en abondance. Pendant qu'on le transportait à la pharmacie, Reverte, ayant conscience de la gravité de son état, s'écria: « Me ha matado! » (Il m'a tué!)

Son état est, en effet, des plus dangereux et, malgré les soins qui lui furent aussitôt donnés, les médecins ont des craintes pour sa vie.

Le troisième taureau a également enlevé de son cheval le picador Teylemas, qui est tombé sur la tête et s'est fait dans sa chute une terrible blessure.

L'assistance a été vivement émue par tous ces incidents.

L'agent de police Renard, qui, le 19 janvier 1898, fut blessé par l'anarchiste Étievant, au poste

tion à la seule idée que la France, sous les drapeaux de laquelle il avait servi sept ans, guerroyant en Afrique, en Italie, à Magenta et à Solferino, était vaincue par les roux mangeurs de choucroute. Malgré les supplications de sa femme, les larmes de sa mère et les caresses de son fils, il partit.

Il rejoignit l'armée Mac-Mahon et tomba aux premières lignes. La triste nouvelle ne fut pas apportée de suite au village, car on ne traitait pas alors les soldats morts mieux que les troupiers vivants, et on ne reconnaissait les décedés que par leur disparition du régiment. La femme de Jacques, jeune, forte, courageuse, se mit à la besogne, et mena la maison comme s'il avait été là, lui.

De jour en jour, notre situation devenait plus mauvaise; les défaites succédaient aux défaites, les vainqueurs s'avancèrent toujours; les deux femmes ne voyaient rien venir. Bientôt elles ne purent plus douter. Des prisonniers écrivirent d'Allemagne, et si Jacques eût été encore vivant, il n'aurait pas manqué de se rappeler au souvenir des siens. Un jour, le facteur apporta un imprimé sous bande, timbré à un sou; c'était la communication officielle de la mort de Jacques. La jeune femme demeura impassible, comme pétrifiée par la douleur. La Jeanne-Marie se désespérait; elle était vieille, disait-elle, elle eût dû partir la première. Qu'est-ce que cela faisait, dites, à la sèche fauchense, si elle voulait à toute sorte quelqu'un de la famille, de la prendre, elle, au lieu du conragen, parti pour défendre le pays envahi? Eh bien, qu'allaient-elles devenir à présent, deux femmes seules avec deux enfants, car la mère Bonnéclat considérait Françoise comme sienne?

(A suivre.)

de la rue Berzélie dans le fossé des Courbelle. Il avait

Le cadavre a été Le commissaire de On ignore comme suppose une venge

— Le nombre tricycles, etc., déc l'an dernier, s'est ment 481.414, et total de 4 858,644

**Belgique.** — le magasin centra Bruxelles. Le feu 500,000 kg. d'avo et de foin ont brûlé francs.

**Italie.** — Pr trique a, par suite chargé de l'éclairc personnes. Deux foudroyée dans sa lit. Les autres vic ment blessés.

**Allemagne.** — tions de fonction sont pas produite rielle a éclaté; n de Miquel, dont cité est la princip

M. de Miquel ré ministres. Deux Bosse, ministre von der Recke, r remplacés par M. lie, et par le Bar

L'empereur, co tionnaires de car précier la portée capital, c'est le n Le transfuge nat Freycinet prussie

**Angleterre** qui caractérise b se passer à l'arc Un ouvrier, oc tonnes de métal, un faux pas et t fut impossible de heureux, qui ava en fonte lui-mêm les douze tonne qu'avec leur res firent enterrer, malheureux ouv

**Etats-Unis.** en horreur les ré y a trois semai quelque distance du naufrage du 11 août.

Six hommes d se sauver sur un pris de folie, sau complètement ép jours après. Il n deux Norvégiens sort celui qui de qui fut désigné. burent son sang fou, déchira ave de son camarade

## Sou



peuvent prendre c conditions et dépo rean de ville jusqu du soir.

## Vente

La Société de fr sera en mises publ tembre, dès le l'Hôtel de Ville, l'année 1900, sou qui seront lues av

ardi soient entendus par  
ère et M. Paléologue ne  
qu'il ne croit pas devoir  
de M<sup>e</sup> Labori.

rs des conclusions dans  
points sur lesquels les  
auraient à être entendus.  
quelques témoins, puis le  
nimité, incompetent pour  
varzkoppen et Panizzardi  
toire.

ul compétent, maintient  
par le procureur général  
vue de la convocation  
dans l'instruction ouverte  
Harcel Habert, Guérin et  
inculpations :

lot suivi d'actes commis  
nir l'exécution ;  
par des actes d'exécution  
des circonstances indé-  
le leurs auteurs.

de Guérin se relie par  
à la tentative de complot.  
y aurait 30 inculpés. Le  
e 44 accusés.

Cour du 18 septembre  
s.  
a s'il y a lieu de renvoyer  
uction le rapport du par-  
rsuites.

croit pas que les débats  
e ou décembre.

— La deuxième grande  
saison a eu lieu, dimanche,  
90 personnes y assistaient.  
rs d'Espagne, de Toulouse,  
é par le marquis de San-  
e, qui avait à ses côtés le  
Bayonne, des sénateurs et  
ent.

inscrits les deux mata-  
avec six taureaux anda-

taureaux. Au deuxième  
la sonnerie de la mort,  
coup d'épée, a eu l'impru-  
nou à terre pour défier sa  
llesée. L'animal se releva  
Reverte un coup de corne  
a cuisse que le matador

le blessé perdait son sang  
qu'on le transportait à la  
nt conscience de la gravité  
Me ha matado ! » (Il m'a

des plus dangereux et,  
urent aussitôt donnés, les  
es pour sa vie,

a également enlevé de son  
mas, qui est tombé sur la  
aute une terrible blessure.  
vement émue par tous ces

Renard, qui, le 19 janvier  
archiste Etiévant, au poste

France, sous les drapeaux de  
ans, guerroyant en Afrique,  
olférino, était vaincue par les  
nts. Malgré les supplications  
sa mère et les carences de son

Mahon et tomba aux premiè-  
le ne fut pas apportée de suite  
it pas alors les soldats morts  
vivants, et on ne reconnaissait  
disparition du régiment. La  
forte, courageuse, se mit à la  
comme s'il avait été là, lui.

uation devenait plus mauvaise ;  
x défaites, les vainqueurs s'as-  
x femmes ne voyaient rien  
plus donner. Des prisonniers  
st si Jacques eût été encore  
qué de se rappeler au souvenir  
eur apporta un imprimé sous  
c'était la communication offi-  
es. La jeune femme demeura  
se par la douleur. La Jeanne-  
était vieille, disait-elle, elle  
Qu'est-ce que cela faisait, dites,  
voulait à toute sorte quelqu'un  
re, elle, au lieu du courageux,  
eux femmes seules avec deux  
néclat considérait François  
(A suivre.)

de la rue Berzélius, à Paris, a été trouvé mort,  
dans le fossé des fortifications, près de la porte de  
Courbelle. Il avait le crâne fracassé.

Le cadavre a été ramené au domicile du défunt.  
Le commissaire de police a commencé une enquête.  
On ignore comment Renard a trouvé la mort. On  
suppose une vengeance des anarchistes.

— Le nombre total des bicyclettes, bicycles,  
tricycles, etc., déclarés à l'administration française  
l'an dernier, s'est élevé à près de 500,000, exacte-  
ment 481,414, et le produit de la taxe a été au  
total de 4 858,644 fr.

**Belgique.** — Un incendie a consumé vendredi  
le magasin central des fourrages de la garnison de  
Bruxelles. Le feu a pris par combustion spontanée.  
500,000 kg. d'avoine et 200,000 bottes de paille  
et de foin ont brûlés. Les dégâts s'élèvent à 500,000  
francs.

**Italie.** — Près de Bergame, un courant élec-  
trique a, par suite d'une maladresse du personnel  
chargé de l'éclairage de la ville, foudroyé dix-sept  
personnes. Deux sont mortes ; la première a été  
foudroyée dans sa boutique, la seconde dans son  
lit. Les autres victimes sont plus ou moins griève-  
ment blessées.

**Allemagne.** — On s'attendait à des révoca-  
tions de fonctionnaires en Allemagne. Elles ne se  
sont pas produites. En revanche, la crise ministé-  
rielle a éclaté ; mais à l'étonnement de tous, M.  
de Miquel, dont le manque d'énergie ou la dupli-  
cité est la principale cause de l'échec des canaux,  
M. de Miquel reste vice-président du conseil des  
ministres. Deux de ses collègues s'en vont : le Dr  
Bosse, ministre de l'instruction publique, et M.  
von der Recke, ministre de l'intérieur. Ils sont  
remplacés par M. Studt, gouverneur de Westpha-  
lie, et par le baron de Rheinbaben, gouverneur de  
la province du Rhin.

L'empereur, comme d'habitude, a pris des fonc-  
tionnaires de carrière. Il est encore difficile d'ap-  
précier la portée politique de sa décision. Le fait  
capital, c'est le maintien de M. Miquel au pouvoir.  
Le transfuge national-libéral, qui est une sorte de  
Freycinet prussien, a pu résister à l'orage.

**Angleterre.** — Un fait des plus curieux et  
qui caractérise bien les mœurs anglaises, vient de  
se passer à l'arsenal de Woolwich.

Un ouvrier, occupé à surveiller la fonte de douze  
tonnes de métal, destinées à former un canon, fit  
un faux pas et tomba dans le métal en fusion. Il  
fut impossible de retrouver une parcelle du mal-  
heureux, qui avait été littéralement cuit et réduit  
en fonte lui-même. On fit alors refroidir la fonte,  
les douze tonnes formèrent un immense lingot  
qu'avec leur respect pour les morts, les Anglais  
firent enterrer, comme renfermant les restes du  
malheureux ouvrier.

**Etats-Unis.** — Un drame de mer, qui égale  
en horreur les récits d'aventures, s'est déroulé, il  
y a trois semaines, dans l'océan Atlantique, à  
quelque distance des côtes des Etat-Unis, à la suite  
du naufrage du navire norvégien *Drot*, survenu le  
11 août.

Six hommes de l'équipage seulement avaient pu  
se sauver sur un radeau ; mais bientôt l'un d'eux,  
pris de folie, sauta à la mer. Deux autres matelots,  
complètement épuisés, tombèrent à l'eau quelques  
jours après. Il ne restait plus sur le radeau que  
deux Norvégiens et un Allemand. Ils tirèrent au  
sort celui qui devait mourir, et c'est l'Allemand  
qui fut désigné. Il fut tué par ses camarades qui  
burent son sang. L'un des deux matelots, devenu  
fou, déchira avec ses dents la figure et la poitrine  
de son camarade.

Les deux survivants sont actuellement soignés à  
l'hôpital de Charleston.

**Vénézuéla.** — Une révolution a éclaté au  
Vénézuéla.

## CANTON DE FRIBOURG

**Juristes suisses.** — La Société suisse des  
juristes, qui s'était réunie l'année dernière à Coire,  
se réunit cette année à Fribourg, sous la prési-  
dence de M. Winkler, juge fédéral.

Le comité central a fixé sa réunion aux lundi  
25 et mardi 26 septembre.

Les participants seront reçus dès le dimanche  
soir, 24 septembre, par le comité local que pré-  
side M. E. Perrier, procureur général de Fribourg.  
Une soirée familière aura lieu à l'hôtel Schönberg,  
près du pont suspendu.

**Fête vénitienne à Morat.** — Un nom-  
breux public venu de Fribourg et des localités ber-  
noises limitrophes animait, dimanche, les rues de  
la cité de Babenberg, transformée actuellement en  
véritable ville de garnison, par le séjour de l'état-  
major du 1<sup>er</sup> corps d'armée. La fête vénitienne  
offerte par la ville de Morat à ses hôtes a été  
superbe et a réussi au delà de toute attente.

**Colonie française.** — Les délégués et les  
membres du *Souvenir français*, ainsi que les mem-  
bres de la *Société française de Fribourg* et tous  
les Français, sont priés d'assister à une messe qui  
aura lieu dimanche 10 septembre, à 10 1/2 heures  
du matin, en l'église de Notre-Dame de Fribourg,  
pour le repos de l'âme du très regretté comte  
Charles-Jean-Tristan de Montholon, ambassadeur  
de France, décédé à Berne vendredi dernier, 1<sup>er</sup>  
septembre ; messe que célébrera S. G. Mgr Deruaz,  
évêque de Lausanne et Genève.

Sa mission militaire française qui suit actuelle-  
ment les manœuvres suisses assistera à cette  
messe, après laquelle les Français lui seront pré-  
sentés.

Une visite au caveau où reposent les ossements  
de 81 soldats français, au cimetière de Fribourg,  
aura lieu à l'heure et de la manière qui seront  
indiqués à la sortie de l'église ou dans l'église  
même.

La mission militaire française est composée du  
général Delanne, sous-chef d'état-major général  
de l'armée française ; du colonel comte de Moriez,  
attaché militaire à l'ambassade de France près la  
Confédération suisse, et du commandant Rodolphe  
de Kerraoul, chef d'escadron au 32<sup>e</sup> régiment  
d'artillerie à Fontainebleau, attaché à l'état-major  
général de l'armée française. (Communiqué.)

## GRUYÈRE

**Couvertures en bardeaux.** — Nous atti-  
rons l'attention de nos lecteurs sur la publication  
faite par la Direction de Police dans la *Feuille  
officielle*, concernant les couvertures en bardeaux :

La Commission rappelle aux intéressés la circu-  
laire du Conseil d'Etat du 21 janvier 1899, con-  
cernant les réparations à apporter aux couvertures  
en bardeaux des bâtiments. Le Conseil fait savoir  
dans cette circulaire qu'il n'accordera aucune de-  
mande de dérogation à l'art. 73 du règlement du  
27 mai 1890 sur la police du feu, interdisant de  
renouveler tout ou partiellement les couvertures  
en bois de bâtiments non isolés, c'est-à-dire qui  
ne se trouvent pas à 30 mètres de tout autre, que  
lorsqu'il serait attesté par la Commission des taxes

du district que le bâtiment ne peut supporter un  
autre genre de couverture.

Les propriétaires qui seraient intentionnés de  
faire des réparations de même nature à la couver-  
ture en bardeaux de leur bâtiment sont, en consé-  
quence, invités à en faire la déclaration à leurs se-  
crétariats communaux, afin que la Commission des  
taxes puisse, à sa prochaine tournée d'automne,  
faire les constatations requises. Ces constatations  
se feront sans frais pour les intéressés.

La demande devra mentionner la grandeur de  
la superficie à recouvrir, ainsi que le consentement  
des propriétaires voisins intéressés, ce conformé-  
ment à l'article 73 du règlement précité.

## CHRONIQUE AGRICOLE

**Fromages.** — Les marchands offrent 144 à  
146 fr. les 100 kg. Une maison de Paris aurait payé  
150 fr., plus un gros pourboire au fabricant et à  
la société. On indique encore d'autres ventes à  
148 et 149 fr. à des marchands français.

**Pommes de terre.** — De plus en plus, les pom-  
mes de terre nouvelles sont offertes sur les marchés.  
Elles sont de bonne qualité et l'on se montre par-  
tout satisfait de la quantité de la récolte ; par  
conséquent, les prix ont beaucoup baissé. Voici  
ceux de quelques marchés de la Suisse allemande :  
Soleure, 6 fr. 50 ; Bâle, 9 fr. ; Zurich, 7 fr. 75 ;  
Lucerne, 6 fr. ; Suisse orientale, 7 fr. 95 ; Langen-  
thal, 4 fr. à 4 fr. 50 les 100 kg.

## BIBLIOGRAPHIE

**Lectures pour Tous.** — Le douzième numéro  
des *Lectures pour Tous* vient d'être mis en vente.

Comme toujours et plus que jamais, ce numéro appelle  
et captive l'attention par l'intérêt palpitant de ses récits,  
voyages, curiosités scientifiques, romans, et la perfection  
de ses illustrations et gravures.

En voici le sommaire :

La Journée d'une Romaine, par G. Boissier ; la Gaité à  
Saint-Cyr ; les Souffrances de Claude Blouet, nouvelle par  
André Theuriet (fin) ; Sous les griffes et sous les crocs du  
tigre ; l'Arrestation du trésor, nouvelle, par Paul Arène ;  
les Explorateurs du ciel : une visite à l'Observatoire de  
Paris ; les Cérémonies du Vatican ; Comment combattre la  
misère ? l'Assistance par le travail ; Incroyables aventu-  
res de Louis Rougemont (fin) ; Table des matières et des  
gravures contenues dans les douze numéros de la première  
année.

Les *Lectures pour Tous*, dont le prix est si modique,  
50 centimes seulement, continuent la véritable Revue de  
famille.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ;  
Etranger, 9 fr.

En vente chez Ch. Morel, libraire, à Bulle.

## Pour 10 francs

**3 mètres Cheviot pure laine ou Loden**

140 cm. de largeur, dans toutes les nuances, pour un  
complet. Grand choix en tissus pour *dames* et  
draperie hommes. — Echantillons franco. Gravures gratis.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

On nous écrit :

« On fume beaucoup aujourd'hui, une immense variété  
de produits. Mais distinguons, car moi, qui suis un grand  
fumeur, qui ai tâté un peu de tout, j'en suis arrivé à don-  
ner la préférence aux excellents cigares *Erma-  
tinger*, de Vevey.

Les produits de cette maison sont d'une fabrication  
soignée, d'une finesse remarquable, d'un bon goût et, sans  
être forts, d'un parfum fort agréable.

Ils sont fabriqués avec de fins tabacs du Bré. il-Saint-  
Félix, et d'après les meilleurs procédés de l'industrie  
moderne. Vu leurs prix modiques, comparés à leur supé-  
riorité, je me fais un devoir de recommander aux fumeurs  
tout spécialement les cigares à la *marque Erma-  
tinger*, les ayant appréciés d'une manière suivie, car,  
à mon point de vue, ils réalisent actuellement toutes les  
qualités que l'on exige d'un bon cigare. »

## Soumission.



La commune de Bulle met  
au concours les travaux de  
terrassement pour le re-  
dressement du lit de la  
Slonge au lieu dit Clernetaz.  
Les entrepreneurs in-  
tentionnés de soumissionner

peuvent prendre connaissance des plans et  
conditions et déposer leur soumission au Bu-  
reau de ville jusqu'au 14 courant, à 6 heures  
du soir.

L'ÉDILITÉ

## Vente de lait.

La Société de fromagerie de Broc expo-  
sera en mises publiques, le **lundi 18 sep-  
tembre**, dès les 2 heures après midi, à  
l'Hôtel de Ville, la vente de son lait pour  
l'année 1900, sous de favorables conditions  
qui seront lues avant les mises.

Par ordre :  
Christ. SUDAN, président.

## GYMNASTIQUE

Le poste de maître de gymnastique aux  
écoles primaires de Bulle est mis au con-  
cours. Traitement annuel : 500 fr.  
S'inscrire au bureau communal jusqu'au  
vendredi 15 septembre courant, à 5 heures  
du soir.

Le Secréariat de ville.

## Vente de lait.

La Société de fromagerie de Charmey  
offre à vendre son lait, depuis la fin de l'al-  
page 1899 à l'alpage 1900. Les mises auront  
lieu le **lundi 18 courant**, à 7 1/2 heures  
du soir, à l'auberge de l'Etoile.

## Je demande UN FERMIER

pour un domaine de 26 hectares 35 ares, soit  
78 poses, et  
Un second pour un domaine de 15 hectares  
66 ares, soit 43 poses et demie.  
Alex. ANDREY, notaire.

Je préviens l'honorable public de Bulle que  
je me charge de l'appareillage pour  
eau.

Je suis fournisseur aussi de la nouvelle  
*pompe rotative* brevetée *Gumelius*  
pour tous usages.

CH. MOREL, mécanicien,  
Bulle.

## ON DEMANDE

pour hôtel pension à Zurich, une *jeune  
fille* pour aider à la cuisine et aux diffé-  
rents travaux de la maison. Gage, 25 fr. par  
mois et voyage payé. Entrée le 15 septembre.

## Un logement

disponible chez TORCHEZ, à la maison neuve.

## A LOUER

Un joli *appartement* de 3 chambres,  
cuisine, cave et galetas, bien exposé au so-  
leil.  
S'adresser à Mme POFRET, ébénisterie,  
rue de Tir, Bulle.

## CAFÉS GRILLÉS

depuis 65 cent. la livre.

CAFE VERT depuis 50 cent. la livre.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

L. TREYVAUD

Grand'rue 38. BULLE.

## A louer :

En ville, un *appartement* de 3 cham-  
bres. — L'agence Haasenstain & Vogler, à  
Bulle, indiquera.

## A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> octobre, un *logement* de  
3 chambres, cuisine, cave, galetas avec jar-  
din. S'adresser à Martin MORAND, au Tirage.

## A louer :

De suite, un *appartement* de 3 cham-  
bres, cuisine et dépendances. S'adresser à  
Ch. FOLCHERRA, entrepreneur, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

## Bénichon de Bulle

10, 11 et 12 septembre.

### DANSE



- 1° Hôtel des Alpes.
- 2° de la Croix-Blanche.
- 3° de l'Ecu.
- 4° de Ville.
- 5° Au Tirage.

## Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :

- 4 1/4 % contre certificats de dépôt de 3 à 5 ans fixe.
- 3 1/2 % sur carnets d'épargne.
- 3 1/2 % en compte courant, sans commission.

## CRÉDIT GRUYÉRIEN, à BULLE

reçoit dépôts à terme :  
à l'année, coupons semestriels, au 4 % ;  
à 5 ans, coupons annuels, au 4 1/4 %.

## Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1<sup>er</sup> février 1899, le Conseil de surveillance a porté au *quatre pour cent l'an* le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour.  
Le placement doit être consenti pour *trois ans* et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de *six mois*.  
Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : **L. MULLER**

Les bureaux du Crédit Gruyérien  
seront fermés l'après-midi des **lundi 11 et mardi 12** septembre courant.

## Soumission de fourrages.

La fourniture du foin pour la foire-exposition aux taureaux, fixée à Bulle sur les 25, 26 et 27 septembre est mise en soumission. Le foin devra être de première qualité et livré en bottes de 5 kg. sur la place de la foire.  
Adresser les offres sous pli cacheté avec la mention : « Exposition » à **M. Auguste Barras**, à Bulle, d'ici au 12 courant, à 6 heures du soir.

## L'Atelier de PHOTOGRAPHIE CH. AUDERGON, à BULLE

sera ouvert dimanche après midi, 10 courant.

## Boucherie Aug. COLLIARD

A l'occasion de la bénichon :  
**Bœuf et mouton 1<sup>re</sup> qualité**  
à **1 fr. 30 et 1 fr. 40 le kg.**

### On demande

une jeune fille, honnête et travailluse, comme

### servante.

Gages, 25 fr. par mois. Voyage payé.  
S'adr. **Mme Felder-Clément**, Lucerne. Intitulé de savoir l'allemand.

### Un jeune homme

ou de préférence un **jeune ménage** trouverait une occupation dans une laiterie de Genève.

Fabrication de beurre au centrifuge et vente de lait.  
Gage : 100 fr. pour lui seul ou 180 fr. pour les deux.  
Cantonnement exigé : 1500 fr.  
S'adresser à **Isidore Seydoux**, hôtel du Cheval Blanc, Bulle.

### Liquidation

de **TUYAUX DE DRAINAGE** chez **Castella**, à Vuadens.

## Atelier de ferblanterie et couverture

**A. GERBER**, à La Tour.

Ferblanterie de bâtiment.  
**COUVERTURE** en tous genres.  
Boilles et bidons à lait.  
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

### A louer :

Un **atelier** au centre de la ville, avec chambre et cuisine si on le désire.  
S'adresser à l'agence **Haasenstain & Vogler**, à Bulle, qui indiquera.

## Bénichon de la Verrerie de Semsales

les 10, 11 et 12 septembre 1899.  
**BONNE MUSIQUE**  
et danse

à l'auberge de l'Industrie.

## Bénichon de la Verrerie

les 10, 11 et 12 septembre.  
**BONNE MUSIQUE**  
et danse

à la pinte de l'Union fédérale.

A la même occasion :  
**Grand match aux quilles.**  
Somme exposée : 150 fr.

## Pour la première fois à Bulle :

## Balancoires américaines

devant la **BRASSERIE REEB**  
Dimanche 3 septembre, jeudi 7 septembre et les 3 jours de la bénichon.

Se recommande :  
Le propriétaire : **J. Strokhofner**.

## Musique de bal

de 6 exécutants demande un engagement pour les fêtes de la bénichon d'octobre.  
Adresser les offres à **M. Héli Pahud**, trompette, à **Domeloye** (Vaud).

## Le chaufour

de la **Tuileries de La Tour-de-Tréme** est ouvert dès le 6 septembre.  
**Joseph YENNI**, tuilier.

## A VENDRE

Une **jeune chienne** avec un petit de deux mois et demi. S'informer à l'agence **Haasenstain & Vogler**, à Bulle.

## Rhumatisme.

A la suite de travaux faits dans une cave humide, il y a 5 ans, j'avais attrapé un rhumatisme violent qui me faisait beaucoup souffrir, surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui ont été toutes infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui ma traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi. **Chambrelin s. Neuchâtel**, le 9 décembre 1896. **Arthur Béguin**, jardinier. Vu pour légalisation de la signature du citoyen **Arthur Béguin**, apposés en ma présence à **Rochefort**, le 9 décembre 1896. Le juge de paix **B. Ducommun**. **Béguin-Bähler**, secrétaire communal. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

5 médailles bronze, argent et or.

## S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vully : 45

## Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. **Zurich III**, le 28 décembre 1897. **Albert Werndli**. La signature d'Albert Werndli a été légalisée. Pour le syndic, **Wolfensberger**, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

## Grande baisse sur la chaussure.

**10,000 paires souliers.**

J'envoie contre remboursement, aux bas prix étonnants suivants :

Nos	40-47	Fr. 12.—	au lieu de Fr. 13.50
Bottes de travail, très fortes, ferrées	40-47	> 16.50	> 18.—
amples tige, très fortes, hautes	40-47	> 5.95	> 6.50
Souliers de travail, très forts, ferrés	40-47	> 6.80	> 7.50
cuir génisse	40-47	> 7.90	> 8.50
lacets, hommes, très forts, façon milit.	40-47	> 7.80	> 8.50
Bottines à élastiques, hommes, très fortes	40-47	> 7.90	> 8.50
Souliers bas, hommes, fins, lacets	30-34	> 4.50	> 5.—
Souliers garçons, très forts, ferrés	35-39	> 5.50	> 6.—
lacets, dames, hauts, forts	36-42	> 5.80	> 6.50
Bottines à élastiques, dames, fortes	36-42	> 5.50	> 6.30
Souliers bas, dames, fins, lacés	26-29	> 3.70	> 4.20
fillettez, hauts, forts	30-35	> 4.70	> 5.20
Chemises couleurs, de travail, 1 <sup>re</sup> qualité		> 1.75	> 2.—
Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 <sup>re</sup> qualité		> 3.70	> 4.20

Prix courant détaillé, de tous les articles, gratis et franco, par retour du courrier.  
**HANS HOCHULI**, à la **Waarenhalle, FAHRWANGEN** (Argovie).

## Vins d'Espagne

débités pendant toute l'année.  
Blanc et rouge, qual. surfine, à 80 c. le litre.  
Vaudois blanc et rouge, bien conditionné, à 36 c. Eau-de-vie marée et pomme de terre à 75 c. Franco en fût loué. A des personnes solvables, paiement à 4 mois, sans changement des conditions. Echantillons à disposition.  
Se recommande : **L'Entrepôt à Pontenet** (Jura bernois).

## Usine sous le Briet,

**VUADENS**

Commerce de **farines et sons**, gros et détail.  
**Mais** concassé, en gruan et en farine.  
**Blés** comprimés et **avoine**, monture et compression à façon, ainsi que cuisson du pain.  
**Boulangerie, épicerie.**  
**Scierie**, commerce de bois; lattes à tuiles; liteaux de gypsenrs.  
Spécialité de liteaux à cadres et autres accessoires pour ruches, en bois de première qualité et dimensions exactes.  
**Tours** pour bois et métaux. Grand assortiment de **baguettes** pour cadres. **Encadrements** grecs et ordinaires.  
Verre belge et cim-nt.  
Pilon à os. Achat d'os et vente de poudre d'os première qualité; trituration à façon.

## On demande

pour le 1<sup>er</sup> octobre  
un **jeune homme**

robuste et sobre, connaissant les travaux de la campagne et sachant traire. Bons gages. Adresser les offres, avec photographie, à **C. BRUGGER-MAILLAT**, Pension **MOY, Oberhofen** près Thoun.

## A louer :

Deux **chambres**. S'adresser à **A. Pzret-Berthet**, à Bulle.

## Miel garanti pur

à 1 fr. la livre.  
**CONFITURES** depuis 50 c. la livre.  
Chez **L. TREYVAUD**  
Magasin de comestibles,  
Grand' rue 33, BULLE

## On demande

pour de suite **deux bons**  
**ouvriers cordonniers**  
chez **Alois Noth**, maître cordonnier, **Beauregard, Fribourg**.  
Travail assuré.  
A la même adresse, on demande un **apprenti**.



est le meilleur.



Bulle. — **Emile Leuz**, imp.-éditeur.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse... 1 an, 6 mois  
Etranger... 1 an, 6 mois  
payable d'avance

## Prix du numéro

On s'abonne dans les bureaux de presse

## BULLE

## Les manœuvres

Les manœuvres commencés vend...  
La 1<sup>re</sup> division dans l'après-midi Morat-Salvagny la nuit du 7 Löwenberg.  
La 1<sup>re</sup> division de l'armée de l'ennemi sur la Elle a reçu l'ordre de la rive droite sage aux colonnes Travers.  
En conséquence régiment de cavalerie dredi matin à la de forces égales.  
La colonne d'infanterie, d'un pelotons de guides du Génie, a marché à Anet.  
La colonne de cavalerie a marché de nuit pour rejoindre la 1<sup>re</sup> division Neuchâtel. Ses chefs Marin-Wendred pour a passé la Sarine aussi sur Bernes.  
La 1<sup>re</sup> division cavalerie 2, l'ont mené de pont en pont, heure, vendred St-Blaise-Marin franchir la rivière passerelles ont tonniers.  
La rencontre d'Anet. La présence de nos hauteurs au 1<sup>er</sup> division était e

## FEUILLE

## FRA

La jeune femme rage; la première main la direction lui représantant mort qui n'ont pu...  
— Votre fille n'a pleurer ensemble qui vous aimera l'homme, Pierre, en âge de nous a...  
Pas un seul malheur ne se dé l'œil à tout, ne r ses bestiaux et se menait sa ferme quoique atteign de nombreux par...  
A tous ceux qui blement :  
— Grand mer comme le mien J place pas. D'aill